



**FICHE D'INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE
ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025**

Pôle services à l'utilisateur
Service éducation
Mme Heuzey
☎ 03 44 21 64 91
✉ scolaire@ville-lamorlaye.fr

PERSONNE(S) RESPONSABLE(S)

Nom :

Adresse :

Tel domicile :

Père ou représentant légal : Tel portable : Tel bureau :

Email :

Mère ou représentant légal : Tel portable : Tel bureau :

Email :

N° allocataire C.A.F ou MSA (**OBLIGATOIRE**) :

Personne à contacter en cas d'urgence (autres que les parents)

Nom : Qualité :

Tel :

Souhaitez-vous recevoir vos factures par mail ? OUI NON

Si oui à quelle adresse mail :

	1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant	4 ^{ème} enfant
Nom :				
Prénom :				
Date du 1^{er} jour où votre enfant ira à la de cantine pour l'année 2024/2025 →	/ /2024	/ /2024	/ /2024	/ /2024
A REMPLIR AVEC SOIN Jours de fréquentation pour toute l'année scolaire → (Entourez les cases)	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI	LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI

REGIME ALIMENTAIRE

Standard Sans porc Sans viande PAI

Attention : conformément à l'article 5 du règlement intérieur du restaurant scolaire, un repas de substitution est proposé uniquement pour les repas sans porc.

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de la mairie (allergies alimentaires, traitements en cours, précautions particulières) :

Si la santé de votre enfant nécessite la mise en place d'une convention de repas spécifique, un Protocole d'Accueil Individualisé devra être mis en place en accord avec la médecine scolaire. Pour une 1^{ère} mise en place : prendre rendez-vous avec la médecine scolaire pour la constitution du dossier médical. Pour un renouvellement de convention : fournir un certificat médical datant de moins de 3 mois.

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un enfant ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement joint à ce formulaire

Date et signature :

A RETOURNER A LA MAIRIE – 24, rue du Général Leclerc – 60260 LAMORLAYE

Les informations ci-dessus font l'objet d'un traitement informatique pour la gestion des inscriptions scolaires. Elles sont conservées jusqu'à l'entrée au collège de l'enfant. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès au fichier vous concernant auprès du service scolaire de la ville de Lamorlaye.